

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

❖ Horaires :

- 7h30 – 9h00 : accueil des enfants
- 12h00 – 12h30 : retour en famille
- 13h30 – 14h00 : accueil des enfants
- 17h00 – 18h00 : retour en famille

❖ Tarifs :

		Allocataires CAF			Allocataires MSA
		Quotient familial de 0 à 600	Quotient familial de 601 à 1200	Quotient familial sup. à 1201	
Journée complète	Enfant scolarisés ou vivant à St Martin/Vinay/Brugny	9 €	10 €	11 €	11 €
	Enfants extérieurs	12 €	13 €	14 €	14 €
A la demi- journée	Enfant scolarisés ou vivant à St Martin/Vinay/Brugny	5 €	5,50 €	6 €	6 €
	Enfants extérieurs	7 €	7,50 €	8 €	8 €

Supplément de 4 € par repas

❖ Facturation :

Une facture vous sera remise le dernier mercredi de chaque mois.

Le paiement sera à effectuer à la réception de cette facture, soit par chèque soit en espèces.

❖ Fiche sanitaire :

La fiche sanitaire est obligatoire ; celle-ci sera valable durant toute l'année 2018.

Toute mise à jour dans les vaccinations ou toute modification concernant l'état de santé de votre enfant pendant l'année devra nous être signalée au plus tôt. Toute évolution non signalée sera de votre responsabilité.

❖ Carte d'adhérent AFR :

Une adhésion à l'AFR est obligatoire, celle-ci est annuelle (26 euros par an et par famille).

Une carte d'adhérent vous sera remise et le numéro d'adhérent vous sera demandé lors de prochaines inscriptions de votre enfant.

Le dossier de demande de carte d'adhérent est à télécharger à partir du site de la mairie

www.saintmartindablois.fr